

EN TIRANT L'AIGUILLE.

Nul chemin ne conduit plus rapidement et plus sûrement au ridicule que l'envie de se singulariser.

Chez les gens d'esprit, c'est la vanité qui ouvre la porte à la sottise.

Il est bien fatigant de discuter ou même de causer avec certaines personnes : la porte de leur intelligence est si basse que les idées ne peuvent y entrer, sinon à la condition de se décapiter

Les gens distraits ne sont que des égoïstes lorsque leur distraction n'est pas imputable à la science qui possède le savant bien plutôt qu'elle n'est possédée par lui : si les gens distraits pensaient un peu moins à eux, ils trouveraient le temps de penser à autrui.

La violence est fille de l'injustice et mère de la lâcheté.

On partage plus aisément le nécessaire que le superflu.

Il n'y a point de *petite* injustice.

Il est des intelligences composées des oppositions les plus tranchées et qui présentent une succession d'ombres et de lumières, de tronçons non reliés entre eux et dirigés dans les sens les plus opposés. Ces intelligences rappellent les lignes de chemins de fer non encore terminées et sur lesquelles on voit une lourde et laide diligence succéder aux wagons bien aménagés.

On a peu de sympathie pour les vertus dont on ne profite pas.

La légalité est la probité des fripons.

On ne mérite jamais ce que l'on exige.

VARIETES.

BALOURDIZES.

Un jour qu'on jouait la *Métromanie* à Toulouse, un capitoul s'offensa tout rouge, en entendant le vers suivant :

Monsieur le capitoul, vous avez des vertiges.

Il voulut faire cesser le spectacle et arrêter l'auteur. N'ayant pu venir à bout de ce dernier projet, parce que le délinquant habitait Paris, il se vengea du moins en proscrivant à jamais la *Métromanie* à Toulouse. Quelques jours après, le même capitoul ordonna l'arrestation du nommé Molière, qu'on lui apprit être l'auteur de l'*Avare*, parce qu'il avait cru voir une allusion à sa propre histoire dans la scène où Harpagon est volé par son fils. Quand il apprit qu'on ne pouvait mettre à exécution, parce que Molière était mort depuis quatre-vingts ans : « De quels diables d'auteurs se sert-on là ! s'écria-t-il. Que ne nous donne-t-on des comédies de gens connus ! »

Un autre capitoul venait d'assister à l'opéra-comique des *Femmes vengées*, que le parterre redemanda à l'acteur qui vint annoncer ; il s'opposa à cette seconde représentation, à cause de l'indécence de l'ouvrage. L'acteur y substitua *Réverley*, pièce en vers libres de M. Saurin : « Gomme ! s'écria le capitoul indigné, encore une pièce en vers libres, quand c'est pour cela que j'interdis les *Femmes vengées* ! Relâche au théâtre pour huit jours ! »

Quand la coulisse disparut de la Bourse, on envoya en Belgique le télégramme suivant, destiné à

faire connaître cet événement et quel avait été ce jour-là le mouvement des fonds à la petite Bourse du passage de l'Opéra !

— *Parquet Opéra descendu. Coulisse interdiction de jouer.* (Signé) Robert.

Il fut ainsi traduit par un journal belge :

Le parquet de l'Opéra est descendu dans la coulisse : par suite de cet accident, on a interdit la représentation de Robert le Diable.

— Après l'attentat d'Orsini, on transmit en Allemagne cette dépêche :

— *Machine infernale ; Empereur et Impératrice saufs, Général Roquet blessé.*

Ce qui fut lu :

Un général et le petit chien (roquet) de l'Impératrice ont été blessés.

Le cardinal de Richelieu avait écrit un *Catéchisme ou Instruction chrétienne*, qu'il fit imprimer. Il y disait en un endroit : « C'est comme qui entreprendrait d'entendre le *More* de Térence, sans commentaire. » Il aurait dû mettre : Terentianus Maurus. Le cardinal prenait un vieux grammairien latin, dont nous avons le livre, pour un des personnages de la comédie romaine.

— L'auteur le plus ancien du parlement de Toulouse s'appelle *Capella Tolosana*, suivant l'avocat Bretonnier, qui a pris le nom d'un tribunal (la chapelle Toulousaine), pour un nom d'homme.